



MAIRIE DE CHOISY

NEWSLETTER N° 68 - novembre 2020



Inscrivez un ami à la newsletter, c'est rapide !
mairie@choisy.fr



Compte tenu de l'actualité, la newsletter ne comporte malheureusement pas les informations habituelles d'évènements et spectacles...

C'est donc un : **Spécial Covid-19 ... à Choisy, en cette période de confinement "partiel" :**

- Les services publics suivants fonctionnent normalement :

Mairie, agence postale, services intercommunaux CCFU, déchetterie (horaires d'hiver, voir page pratique du Choisylien).

En ce qui concerne l'état civil :

Les mariages sont limités à 6 personnes, les PACS et enterrements se font dans des conditions restreintes. Pour plus d'informations contacter la mairie.

- Vie associative :

Toutes les réunions culturelles ou sportives sont suspendues mais la bibliothèque reste accessible :

- Des rendez-vous privés sont organisés. bibliotheque.choisy@gmail.com

- Le port du masque et l'utilisation du gel seront obligatoires.

- Vous pourrez choisir directement à la bibliothèque en regardant avec les yeux et prendre uniquement les livres choisis ou bien opter pour la pochette surprise avec une sélection faite que pour vous. Les magazines, les livres lus, les CD, les DVD, les livres pop-up et les kamishibais sont également en prêt.

- Le retour des ouvrages peut se faire grâce à la boîte aux lettres de la bibliothèque, y indiquer votre nom.

- L'accueil des classes est repoussé, mais des ouvrages seront prêtés directement à la classe.

- Le service de navette de Savoie Bibliothèque est temporairement interrompu.

Tous les jeudis soirs au chef-lieu



Boucherie de Sallenôves :

De 16h00 à 19h00.

Pour vos commandes :

Tél. : 04.56.34.22.13

boucherie74270@gmail.com



FOOD TRUCK CHEZ JO :

A partir de 16h30

Pour vos commandes :

06.75.42.05.39



Quelques suggestions COVID :

L'application "tousanticovid" à télécharger sur le téléphone est bien utile.

Elle vous permet de remplir directement vos formulaires de déplacement et vous tient informé de l'actualité covid et de la conduite à tenir si l'on devient directement concerné (simple cas contact ou malade). Elle vous donne également les lieux de test.

- Donner son adresse mail à la CPAM pour qu'elle puisse avertir facilement en cas de "contact" avec une personne positive à la Covid. Les services téléphoniques sont débordés !

- Penser à changer son masque régulièrement...les masques "jetables" ne sont efficaces que quelques heures.

- Pour les achats alimentaires en cette période, les bonnes adresses locales restent valables.

Pour les autres achats, le "click and collect" autorisé par le gouvernement permet de commander à des commerçants français par internet et d'aller récupérer sur place. Par exemple vos achats de livre sur :

<https://www.chez-mon-libraire.fr/>

(Association de libraires indépendants d'Auvergne Rhône-Alpes)